Cabinet
du directeur

HEC MONTRÉAL

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1364-8004102

Le 30 septembre 2003

Monsieur Louis Gendreau
Sous-ministre adjoint à
l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
Gouvernement du Québec
1035, rue de la Chevrotière
15e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Monsieur Gendreau,

En référence à une lettre datée du 18 juillet dernier concernant la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*, vous trouverez ci-joint les documents demandés.

Je vous prie d'agréer, monsieur Gendreau, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur,

Jean-Marie Toulouse

JMT/éb

pièces jointes

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone (514) 340-6301 Télécopie (514) 340-6314 www.hec.ca

École affiliée à
l'Université de Montréal

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1864-20041102

TABLE DES MATIÈRES

1. État du traitement pour l'année 2002-2003

2. Rapport de performance pour l'année 2002-2003 (sera transmis ultérieurement)

3. Rapport financier annuel (sera transmis le 30 novembre 2003)

4. Les perspectives de développement

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1864-D0041102

État du traitement pour l'année 2002-2003

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1264-20041102

Nom de l'université: École des hautes études commerciales de Montréal

Numéro de l'université: 976001

ÉTAT DU TRAITEMENT

2002-2003

Date: 29 sept. 2003

Administrateurs: _____

Jean-Marie Toulouse

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Société en nom collectif

Rapport des vérificateurs sur les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement d'une université

Aux membres du conseil d'administration de
La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Nous avons vérifié les relevés de la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction inclus dans l'état du traitement de La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lesquels ont été établis conformément aux dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 878-2691
Télécopieur : (514) 878-2127
Internet : www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

À notre avis, ces relevés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des informations financières portant sur la valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt du Québec des membres du personnel de direction supérieure et des autres catégories de personnel de direction de La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2003 selon les dispositions des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Montréal
Le 12 septembre 2003

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : École des hautes études commerciales de Montréal
Année financière : 2002-2003

1. Personnel de direction supérieure

	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en $)					
Nom, fonction	Salaire de base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés (1)	Fondations ou personnes morales	TC : nb de mois	TP : % du temps
Jean-Marie Toulouse, Directeur	200 000	21 744	0	0	12	
Moréno Dumont, Directeur de la gestion financière, du budget et du développement	135 252	15 433	0	0	12	
Pierre-B. Lesage, Secrétaire général	122 315	13 693	0	0	12	

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2002-2003 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Établissement : École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Année financière : 2002-2003

1. Personnel de direction supérieure

Si le directeur a rempli au moins un mandat, lorsqu'il cesse d'être directeur de l'École, il a droit à un congé sabbatique de douze (12) mois, au même traitement annuel que celui qu'il recevait lors de la dernière année de son mandat comme directeur.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : École des hautes études commerciales de Montréal
Année financière : 2002-2003

2. Autres catégories de personnel de direction

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en $)		
Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction(***) des composantes de l'établissement (*)	34,05	Le plus élevé	97 101	6 365
		Moyenne	65 457	1 568
		Le moins élevé	14 459	314
Personnel de direction(****) des services	15,99	Le plus élevé	110 048	11 576
		Moyenne	87 191	2 052
		Le moins élevé(*****)	60 000	189
Personnel de gérance(****) des emplois de soutien	13,05	Le plus élevé	90 169	9 998
		Moyenne	73 666	2 037
		Le moins élevé	54 492	204

(*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

(***) Un professeur qui accepte une charge administrative conserve une partie de sa tâche d'enseignement en plus de la charge administrative.
Le salaire autorisé est celui de professeur auquel s'ajoute une prime de direction et est réparti dans 36 des 37 cas comme suit:
Enseignement (2 cas à 12,50 %) (11 cas à 25 %) (23 cas à 50 %)
Direction et prime de responsabilité rattachée au poste de direction (2 cas à 87,50 %) (11 cas à 75 %) (23 cas à 50 %)
Seule la partie du salaire attribuable à la tâche de direction est considérée aux fins du salaire de base.

(****) Il s'agit de personnes n'ayant pas le statut de professeur.

(*****) Certains postes sont autorisés sur une base annuelle à temps partiel.

ÉTAT DU TRAITEMENT

Établissement : École des hautes études commerciales de Montréal
Année financière : 2002-2003

Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et frais remboursés

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en $)	
Nom, Prénom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
Toulouse, Jean-Marie	Directeur	12	56 440
Moréno Dumont	Directeur de la gestion financière, du budget et du développement	12	14 283
Pierre-B. Lesage	Secrétaire général	12	7 811
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif(*)	Valeur pécuniaire
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	34	18 789 3 983 18
Personnel de direction des services	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	19	9 786 2 104 43
Personnel de gérance des emplois de soutien	Le plus élevé Moyenne Le moins élevé	12	4 893 564 9

(*) S'applique aux personnes qui ont perçu des remboursements de frais ou d'allocations; ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

ASSEMBLÉE NATIONALE
N° 1764-d0041102

Les perspectives de développement de l'École

Présentation aux professeurs adjoints, agrégés et titulaires dans le cadre de l'Assemblée des professeurs

Jean-Marie Toulouse
Directeur

Le 23 avril 2003

Table des matières

Mot d'ouverture

Pourquoi se réunir en Assemblée des professeurs ?

Pourquoi choisir une orientation de grande école de gestion de calibre international ?

Quel est le plan de mise en œuvre de cette orientation ?

Conclusion

Bonjour à tous,

Aujourd'hui, j'aimerais aborder les trois questions suivantes : Pourquoi sommes-nous réunis ici en Assemblée des professeurs? Pourquoi choisir une orientation de grande école de gestion de calibre international? Quel est le plan de mise en œuvre de cette orientation?

1- Pourquoi se réunir en Assemblée des professeurs?

L'Assemblée des professeurs a été créée dans sa forme actuelle à la suite de l'adoption de la Loi 242, loi que nous appelons la Charte de l'École. C'est en discutant les amendements à l'ancienne loi que l'idée de créer l'Assemblée a émergé. Je n'ai pas relu tous les procès-verbaux de nos discussions, mais je crois que nous avions trois idées dominantes. Premièrement, créer une instance qui réunirait le corps professoral au complet, peu importe les rangs et les statuts, ainsi que le directeur dans le but de discuter des questions universitaires. Deuxièmement, permettre l'existence d'autres formes de regroupement des professeurs si ces derniers le voulaient. Nous avions tous à l'esprit la coexistence de l'Assemblée et de l'APHEC. Les discussions subséquentes le confirment, car nous avons débattu la pertinence d'avoir une présidence de l'Assemblée et une présidence de l'APHEC. Le point de vue qui a prévalu a été, à cette époque, de réunir les deux fonctions; la majorité étant convaincue que ce n'était pas nécessaire de les séparer, que nous pourrions respecter les rôles de chacun des regroupements. Troisièmement, s'assurer, en le prévoyant dans la Charte, de l'existence de certaines instances : c'est ainsi que le Conseil d'administration doit créer le Conseil pédagogique et l'Assemblée des professeurs (si ceux-ci le demandent), mais le rôle et la composition de ces instances ne sont pas laissés à la discrétion du Conseil, ils sont prévus dans la Charte.

Ces idées ont animé ceux et celles qui ont eu comme mandat de rédiger un projet de charte; nos souvenirs des discussions vont en s'estompant, il faut se référer au texte de la Charte pour guider nos comportements.

En ce qui concerne l'Assemblée, la Charte indique clairement que l'Assemblée a été créée à la suite d'une demande des professeurs :

Article 30 Le Conseil doit instituer, par règlement, l'Assemblée des professeurs à la demande d'une majorité de professeurs titulaires, agrégés et adjoints de l'École.

L'Assemblée des professeurs est composée de tous les professeurs titulaires, agrégés et adjoints de l'École.

La Charte indique à l'article 33 que : «le président de l'Assemblée des professeurs convoque l'Assemblée au moins deux fois par année académique pour recevoir du directeur de l'École un rapport sur la gestion et l'orientation pédagogique de l'École.

Il dirige les séances de l'Assemblée des professeurs».

Elle indique également à l'article 34 les fonctions de cette Assemblée :

Article 34 L'Assemblée des professeurs exerce les fonctions suivantes :

1. elle discute de toutes les questions soulevées par le rapport du directeur de l'École ou qui s'y rattachent;
2. elle donne son avis au directeur de l'École sur toute question d'ordre pédagogique.

2- Pourquoi choisir une orientation de grande école de gestion de calibre international?

Dans ma présentation du 24 avril 2002 devant l'Assemblée des professeurs, j'ai proposé un plan d'action pour les années 2003-2006 que j'ai situé dans le sillon de l'orientation générale de HEC Montréal : une grande école de gestion de calibre international.

Certains s'interrogent peut-être sur la pertinence de cette orientation; pour ma part, plus on avance dans cette direction, plus je suis convaincu qu'elle est la meilleure pour l'École en ce moment. Cette conviction vient de ma perception de notre milieu et du rôle historique de HEC Montréal dans celui-ci. Nous vivons actuellement une période dominée par la mondialisation, l'internationalisation sous toutes ses formes : la politique économique, la vie sociale et la vie personnelle sont fortement imprégnées par cet aspect. C'est aussi un sujet d'étude très important, un sujet de débat et un sujet de préoccupations pour plusieurs personnes dans notre société. Pensons aux discussions à l'intérieur des organismes qui sont au cœur des échanges commerciaux du monde, pensons aux réflexions des pays pour redéfinir leurs politiques dans ce nouveau contexte, pensons aux participants des sommets comme ceux de Rio, de Québec ou plus récemment de Johannesburg.

Si nous portons notre regard sur le Québec et le Canada, nous nous rendons compte que nos succès économiques reposent sur nos exportations. En fait,

nous vivons de nos exportations et en premier lieu de celles vers les États-Unis. Dans son dernier texte (écrit à la fin de 2002), *Perspectives économiques canadiennes dans un contexte international*, (j'attire l'attention sur le titre, c'est révélateur) notre collègue Marchon va plus loin en insistant sur le fait que l'interdépendance économique des pays les plus industrialisés est en croissance pour plusieurs raisons dont, en particulier, les flux d'investissements directs qui font voyager la propriété et le contrôle d'un pays à l'autre. Maurice Marchon fait remarquer, au passage, que ces flux accentuent encore plus le rôle moteur de l'économie américaine. Dans le même ordre d'idées, Jean-Claude Scraire, ex-président et directeur général de la Caisse de dépôt et placement du Québec, affirmait, dans une entrevue publiée par la revue *Commerce* du mois de septembre 2002, que « la CDP s'active aux quatre coins du monde [...] qu'elle gère les fonds d'un nombre croissant de clients internationaux [...] qu'elle est l'un des joueurs principaux du placement et du capital de risque sur la scène internationale ». Le gouvernement du Québec a récemment signé une entente de collaboration Québec / New York visant à créer un corridor de commerce entre ces deux villes. Cette entente repose sur le fait que 45 % des exportations du Québec vont vers les États du Nord-Est des États-Unis et l'État de New York compte pour 17 % à lui seul. Donc, pour survivre, le Québec et le Canada doivent exceller à exporter leurs produits et leurs services, ce qui les force nécessairement à faire face à la compétition des entreprises et des pays vers lesquels ils exportent et à faire face à une nouvelle compétition locale, celle des entreprises étrangères qui veulent de la réciprocité dans ces échanges et la concurrence des régions économiques entre des pays ou à l'intérieur de pays comme le Canada et les États-Unis.

Si l'on examine cette réalité à partir de la perspective des entreprises d'ici et surtout de la perspective de ceux qui dirigent nos entreprises, on en vient à la conclusion que la compétition internationale pour vendre les produits et les services à l'étranger est l'une des priorités majeures de nos entreprises.

Si, par ailleurs, on adopte une perspective sociale, on sera préoccupé par la conclusion de l'IMD, qui notait, au début de l'année 2002 dans son étude comparative de l'économie de plusieurs pays, que les gestionnaires des entreprises canadiennes ont moins d'expérience internationale que leurs homologues et que la compétence internationale des gestionnaires canadiens est mois élevée que celle des gestionnaires de plusieurs pays industrialisés. On sera également très songeur quant aux résultats publiés par M. Porter dans un document intitulé « Current competitiveness index, 2001 global competitiveness report » qui indique que le Canada occupe le 27^{e} rang selon l'indice de compétitivité calculé sur la base de la qualité des produits ou des processus, la 14^{e} position pour le contrôle des canaux de distribution internationaux, le

21e rang en ce qui a trait à la compétitivité basée sur la marque. Voilà des informations inquiétantes pour un pays dont l'économie repose largement sur ses exportations et ses interdépendances avec des partenaires étrangers, des informations qui invitent les écoles ou facultés de gestion à réfléchir à leur rôle.

Ces observations ont beaucoup de pertinence et d'importance pour notre économie et elles poussent HEC Montréal, qui a su assister et guider les entreprises à travers plusieurs cycles économiques, à réfléchir à son rôle dans un tel contexte. Au cours de nos années d'histoire, notre établissement a su former des gestionnaires, des spécialistes de la gestion capables d'affronter les défis des entreprises de notre milieu, il a su identifier, reconnaître les tendances de fond et préparer des diplômés capables de prendre leur place et d'exceller à chacune des périodes de notre histoire, il a su également assumer le leadership nécessaire pour accompagner, soutenir et même pousser les entreprises vers de nouveaux sommets. C'est en réfléchissant à ces observations que je suis arrivé à la conclusion que les écoles et les facultés de gestion du Québec doivent accorder une importance cruciale à ces réalités, car elles auront un impact majeur sur la carrière des diplômés en gestion du Québec.

Je me suis également demandé si les entreprises du Québec et du Canada devaient tourner les yeux vers nos concurrents de la Ivy League pour trouver les gestionnaires, les spécialistes de la gestion dont elles ont ou auront besoin pour réussir dans un contexte plus ouvert, plus régionalisé ou plus mondialisé. Vous pouvez imaginer ma réponse et la réponse que vous trouverez vous-même si vous examinez notre histoire, notre tradition. Je me suis aussi demandé qui était le mieux placé, en tenant compte de sa contribution historique, de la force de ses compétences, de ses liens avec la communauté d'affaires et de la richesse de ses réseaux, pour développer une stratégie susceptible de préparer les futurs gestionnaires ou spécialistes de la gestion compétents dans ce nouvel univers. Ma conclusion a été que le Québec avait besoin d'au moins une école dont l'orientation se situait dans cette mouvance et que cette école devait être très sérieusement ancrée dans son milieu, milieu qui lui servirait de partenaire, de complice et de laboratoire. Ma conclusion en 1994 a été que cette école était HEC, ce qui m'a amené à vous proposer comme orientation « une grande école de gestion de calibre international ». Je maintiens la même conclusion aujourd'hui.

J'ai choisi ces mots, car ils sont évocateurs de ce que j'ai à l'esprit et ils nous conduisent directement à clarifier ce que sont les bénéfices pour notre société, notre communauté d'affaires, nos étudiants, nos diplômés de poursuivre cette orientation. Il faut une grande école pour préparer des étudiants à exceller

dans le type d'économie auquel j'ai fait allusion un peu plus haut : le mot « grand » réfère à des différences qualitatives bien plus qu'à des critères quantitatifs, il réfère aussi à un concept de qualité, à un concept de profondeur et de pertinence, il réfère à une notoriété incontestable, il réfère à une reconnaissance dans les divers milieux. Il faut une grande école pour se tailler une place dans un espace déjà passablement occupé, il faut une grande école francophone pour offrir une façon différente d'être grand, une vision alternative de ce que « grand » veut dire, il faut une école avec un héritage de haute qualité et des contributions bien marquées pour affirmer sa façon d'être grand.

Le mot « école », que l'on retrouve dans la Charte et qui nous accompagne depuis 1907, est riche de sens et offre plusieurs avantages. Si l'on réunit les mots « grande et école », on se situe directement dans l'enseignement supérieur, au niveau des établissements qui s'intéressent à la fois à la préparation, à l'exercice d'une profession et au développement scientifique des connaissances. Ces deux mots signifient que l'on se distingue des autres et que les marques distinctives sont reconnues dans tous les milieux. La coexistence de ces deux préoccupations renferme une richesse extraordinaire et crée un milieu intellectuel exceptionnel, cela crée ce que certains ont appelé dès les années 1940 une tension créatrice entre les deux perspectives.

Les mots « calibre international » nous renvoient à une comparaison avec d'autres sur la scène internationale, ils indiquent également qu'un établissement local ou national est moins bien placé pour envisager une orientation qui le situe dans le contexte économique d'interdépendance entre plusieurs pays se trouvant sur plusieurs continents. Ces mots renvoient aussi à la réputation et à la reconnaissance dans les circuits internationaux. Je crois que cette reconnaissance doit venir du milieu et être basée sur la qualité et la force des enseignements, sur la qualité de la recherche et sur la réalisation de projets tant au plan national qu'au plan international. Parler de calibre international nécessite d'être perçu comme tel : donc, il faut être présent, souligner ce que l'on fait, accepter de se comparer ou d'être comparé à d'autres et souligner les qualités de ce que nous faisons en nous assurant de toujours renforcer la même image, la même identité.

On pourrait me demander de quelle sorte de grande école de gestion de calibre international je parle. Dans ma présentation du 24 avril, j'ai répondu à cette question, mais je crois utile de résumer ici ma réponse.

Premièrement, une grande école qui a une culture solide. Notre culture est composée de sept ingrédients essentiels. Ces ingrédients sont :

- une mission définie dans la Charte à l'article 3 : « dispenser l'enseignement dans tous les domaines de la gestion, [...] promouvoir la recherche et [...] rendre à la collectivité tous les services que l'École est en mesure de lui assurer dans tous les domaines de sa compétence »;

- des valeurs : l'enracinement dans le milieu, l'internationalisation de l'action de HEC, l'innovation pédagogique, la recherche fondamentale et appliquée, l'équilibre entre la formation générale et la formation appliquée;

- un fil conducteur : la gestion;

- une tradition de grande école : un équilibre entre la formation professionnelle et la formation scientifique;

- une recherche constante de la qualité tant dans le choix des étudiants que dans le recrutement des professeurs, dans l'enseignement et la recherche;

- des principes directeurs : une préoccupation pour développer et maintenir des processus de participation, de discussion et d'échanges en vue de dégager des consensus, le respect de la « liberté académique », l'innovation, le changement dans le respect de la tradition, la primauté du bien commun par rapport aux intérêts individuels, la recherche d'opportunités et le développement de projets novateurs ou entrepreneuriaux, une gestion simple et décentralisée qui s'appuie autant sur des processus et des pratiques formelles que sur l'informel, une préoccupation constante pour l'apprentissage de nos étudiants, un respect pour la contribution de tous les groupes d'employés (cadres, professionnels, technique, bureau et métiers);

- des relations soutenues avec les diplômés, les gestionnaires, les divers spécialistes de la gestion et le milieu des affaires au sens large, le MEQ, l'Université de Montréal et les instances gouvernementales.

Deuxièmement, une grande école dans laquelle coexistent la formation au premier cycle, la formation aux cycles supérieurs, la formation continue et la formation des cadres (certaines grandes écoles se limitent au M.B.A.; d'autres, aux études de deuxième cycle et à la formation des cadres).

Troisièmement, une grande école qui offre un ensemble diversifié de programmes pour répondre adéquatement aux besoins de notre milieu, des programmes offerts en français, en anglais et, je l'espère, en espagnol.

Quatrièmement, une grande école qui met à la disposition de ses professeurs les outils et les moyens qui leur permettent de se distinguer par la qualité de leur enseignement, d'être présents dans les grands réseaux de recherche et d'éclairer les gestionnaires de notre milieu et d'ailleurs dans la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Cinquièmement, une grande école qui met à la disposition de ses étudiants des technologies susceptibles de bien soutenir leur apprentissage, capables d'accompagner leur initiation à la recherche.

Sixièmement, une grande école ouverte à l'international tant par ses enseignements, ses recherches que par ses projets internationaux. Une école qui est perçue comme une destination recherchée par les étudiants qui désirent une expérience internationale, une école fréquentée par des étudiants de plusieurs pays. Une grande école est présente sur la scène internationale tant sous l'angle de la veille que sous l'angle de l'action, c'est une école qui offre à ses étudiants, en particulier ceux du B.A.A. en classes du jour, la possibilité de poursuivre leurs études dans un établissement d'un autre pays avec lequel nous avons convenu d'un cadre devant gérer les échanges ou qui offre à des étudiants d'autres programmes l'occasion de réaliser des projets étudiants intégrés à leurs études (je pense ici à l'expérience du GRAMMI, qui a permis d'aider des PME qui désirent exporter).

Septièmement, une grande école qui se préoccupe de l'apprentissage de ses étudiants et s'assure de mettre à leur disposition des moyens supplémentaires pour enrichir cet apprentissage. Je pense ici au Centre d'aide en mathématiques, au Fonds de placement Standard Life, au projet Étudiants bien branchés, au GRAMMI, au tableau d'information financière et économique dans l'atrium Hydro-Québec, aux stages au B.A.A., etc.

HEC Montréal, une grande école de gestion de calibre international qui valorise la qualité de l'enseignement, de la recherche fondamentale et appliquée en vue d'offrir à ses étudiants les meilleures expériences d'apprentissage, des expériences qui leur permettront de devenir des spécialistes d'un domaine de la gestion ou des gestionnaires compétents, des leaders qui sauront aider leur champ professionnel ou leur entreprise à se distinguer dans une société ouverte sur le monde afin de contribuer à améliorer la place de l'économie du Québec et du Canada parmi les pays du monde.

Vous comprenez que la description de la grande école que je viens de faire s'appliquerait imparfaitement aux facultés des universités privées de la côte est des États-Unis et aux écoles de gestion de petite taille de certains pays européens. En fait, le modèle de grande école dont je parle est un modèle hybride qui emprunte aux grandes écoles à l'européenne, qui intègre certains éléments des facultés de gestion à l'américaine et se place dans un contexte d'université publique caractérisé par un mode de financement public ou mixte (ce qui impose des contraintes et offre certaines possibilités), par certains principes directeurs dont l'accessibilité et l'imputabilité. Dans une réponse à une question du comité visiteur AACSB, nous avons indiqué que nos établissements de référence étaient : ESADE, HEC Paris, Bocconi, Warwick, Erasmus et Wharton.

Je demeure convaincu que ce modèle de grande école est viable. De plus, je crois que notre modèle, qui fait l'envie de plusieurs, sera une source d'inspiration pour de très bonnes facultés de gestion américaines qui éprouvent actuellement des problèmes de financement du fait que plusieurs gouvernements ont révisé ou révisent présentement les modes de subvention à accorder aux établissements universitaires.

Cette orientation est à la portée de HEC Montréal tant à cause de notre histoire que de nos acquis plus récents et de nos succès à maintenir et à augmenter nos clientèles, en particulier par les développements au niveau des programmes, de la recherche ou des technologies.

3. Quel est le plan de mise en œuvre de cette orientation ?

Dans mes deux derniers discours présentés à l'Assemblée, j'ai parlé de consolidation en mentionnant que, pour y arriver, il serait utile de déposer un document sur l'orientation stratégique dont l'accent porterait sur les priorités et la mise en oeuvre. Ce document complet sera annexé à la présente présentation et je vous invite à le lire et à vous y référer pour connaître les plans d'action à court et à moyen terme. Au début du document, vous trouverez une note au lecteur, note qui essaie de traduire l'idée d'un document en évolution qui sera modifié selon l'avancement des travaux et la conjoncture.

Lors des discussions entourant mon renouvellement de mandat, certains parmi vous ont soulevé deux questions dont l'importance est cruciale lorsque vient le temps de parler de priorités et de mise en œuvre : celle de la taille et celle des priorités ou des arbitrages entre nos diverses formes d'action. La question de la taille soulève des questions de mission, des questions de priorités, des

questions de moyens et des questions de financement. Notre mission, telle que décrite à l'article 3, indique qu'il est de notre devoir de « dispenser l'enseignement supérieur dans tous les domaines de la gestion, de promouvoir la recherche et de rendre à la collectivité les services qu'elle est en mesure de lui assurer dans tous les domaines de sa compétence ».

J'attire votre attention sur les mots « enseignement dans tous les domaines de la gestion » et « rendre des services dans tous les domaines de sa compétence ». J'en comprends que notre mission est large, que nos champs d'action sont étendus, ce qui à mon avis signifie une gamme de programmes plus grande que celle que l'on retrouve habituellement dans les facultés qui se consacrent uniquement aux études supérieures (comme le font plusieurs universités privées américaines); une action très différente de celle que l'on observe dans les écoles européennes qui se consacrent à un seul programme comme le M.B.A. ou l'équivalent du B.A.A.

De plus, au Québec, il faut toujours se rappeler que la politique gouvernementale des universités stipule que les universités sont des établissements publics et qu'elles doivent être accessibles. À ces prémisses on doit ajouter que la formule de financement introduit des éléments supplémentaires dont certains ont une influence majeure sur nos revenus. Je pense ici aux éléments suivants : un financement basé sur le nombre d'étudiants et sur la discipline, un financement spécial pour les hausses de clientèles et la diplomation. C'est pourquoi le financement actuel c'est-à-dire la subvention gouvernementale est tant tributaire de nos clientèles de premier cycle. En conséquence, HEC Montréal ne pourrait pas supporter des programmes d'enseignement de deuxième cycle aussi importants que ceux que nous avons sans un important programme de premier cycle.

Mon devoir est de m'assurer que les discussions relatives à la taille de l'École respectent les balises fixées par la mission, celles déterminées par la politique des universités et celles qui se dégagent de la formule actuelle de financement. Il est important de réaliser que la croissance récente des populations étudiantes ne s'est pas faite au prix d'une réduction des normes ou de la qualité, bien au contraire. Nous avons élevé le plancher de la cote R au B.A.A., nous avons exigé le GMAT au M.B.A. et nous avons augmenté les exigences à la M.Sc. En bref, nous avons choisi la qualité comme critère pour guider les choix et faire les arbitrages. Aujourd'hui, parce que la grande qualité de nos programmes et la réputation de l'École incitent un nombre croissant d'étudiants à choisir HEC Montréal, nous sommes en mesure de regarder nos pratiques, nos décisions à la lumière de ce critère en acceptant qu'un choix à ce niveau pourrait entraîner une diminution de la clientèle dans tel ou tel programme. Les récentes décisions du Conseil pédagogique

relativement au cheminement et à l'obtention du B. Gest. ont été guidées par l'idée de s'assurer que le B. Gest. doit satisfaire à des standards qui ressemblent à ceux que nous avons pour le B.A.A. Le directeur des programmes de certificat a indiqué que, selon lui, cette voie entraînerait des baisses de clientèle dans les programmes. Le Conseil pédagogique a accepté ce risque et j'en suis heureux, car il a pris le pari de la qualité sachant que la taille diminuerait. C'est la piste que nous suivrons pour traiter d'autres sujets dont je vous parlerai un peu plus loin.

Le document préparé par le directeur adjoint, corps professoral et planification stratégique, est divisé en sept parties : la mission de HEC Montréal, les populations étudiantes et le développement des programmes, le développement et la répartition du corps professoral, la recherche, l'internationalisation des activités de HEC Montréal, les ressources pour soutenir les activités, la réputation et l'image de marque. Dans chacune des parties on aborde plusieurs questions en les développant un peu et en les situant les unes par rapport aux autres et à la fin nous dégageons quelques priorités pour 2003.

Je veux attirer votre attention sur les priorités mises en évidence pour 2003. La partie sur les populations étudiantes et le développement des programmes occupe une place importante dans ce document et c'est nécessaire, car c'est là que plusieurs questions relatives au nombre de programmes, à leur positionnement et à la consolidation de certains programmes se posent. Avant de passer aux priorités 2003, j'attire votre attention sur les tableaux 1 et 2. En 2003, nous avons dégagé quatre priorités :

- le positionnement du B.A.A. et du B. Gest.;
- le développement d'un M.B.A. exécutif;
- la durée des études à la M.Sc. et au Ph.D.;
- la pertinence de créer un D.E.S.S. « AUTOBUS » dont l'effet serait de réduire le nombre de D.E.S.S. mais surtout de diminuer le nombre de cours spécifiques à chaque diplôme.

La première série de décisions relatives aux certificats a été prise au Conseil pédagogique à la fin de l'année 2002. La deuxième série a été annoncée au Conseil pédagogique du 26 mars et communiquée à la communauté de HEC Montréal le 8 avril. Ces nouvelles décisions reposent sur l'importance de créer une unité vouée à la formation continue et à la formation des cadres.

Cette décision s'appuie sur la nécessité d'assurer un encadrement aux activités de formation continue dans un contexte où la demande pour ce type de service augmente, un contexte où les professeurs de carrière sont très en demande dans les programmes de B.A.A., de M.B.A., de M.Sc. et de Ph.D.

L'expérience démontre que les services d'enseignement ont peu de temps à consacrer à l'encadrement, à l'enseignement et au suivi des activités pédagogiques des programmes de formation continue. Elle s'appuie aussi sur le fait que nous demandons aux nouveaux professeurs et à ceux en début de carrière de développer les assises d'une carrière qui repose sur la qualité de l'enseignement et la qualité de la recherche. Le règlement de promotion indique clairement les attentes de l'École tant au niveau de l'agrégation que de la titularisation. J'ai donc annoncé la décision de retenir les services d'une équipe de chargés de formation dont la tâche serait d'enseigner exclusivement aux certificats et de coordonner un certain nombre de cours, nombre qui pourra varier selon les cas, mais la charge minimale d'enseignement serait fixée à 18 crédits. Ces chargés de formation seraient sous la responsabilité du directeur des programmes de certificat, mais le recrutement nécessiterait une décision commune de la direction du service d'enseignement et de la direction des programmes de certificat. La rémunération et l'évaluation de ces personnes seront conformes aux pratiques en vigueur à l'École. Il est clair que le contenu des cours, le choix des méthodes d'évaluation et le choix du matériel pédagogique demeurent la responsabilité des services d'enseignement. De plus, les services d'enseignement devront revoir tous les cours de leur domaine à tous les trois ans. Le programme s'assurera de prévoir la production et la distribution du matériel pédagogique. Nous prévoyons embaucher autour de dix chargés de formation pour réaliser cette réorganisation dans la façon d'offrir les enseignements aux programmes de certificat.

J'aimerais dire deux mots sur l'idée du D.E.S.S. « AUTOBUS ». Cette suggestion tire son origine dans le fait que nous avons pris l'habitude de créer dix nouveaux cours à chaque fois que nous concevons un nouveau diplôme. Ce choix a pour effet d'augmenter le nombre de cours, de rattacher ces cours à un tout petit nombre de professeurs et en conséquence d'étirer encore plus les ressources. Je crois que nous sommes allés un peu trop loin; il me semble que la question est d'établir la nature et le niveau des connaissances générales que nous pensons que nos étudiants de ce programme devraient tous avoir et ensuite de déterminer les connaissances spécialisées que nous voulons ajouter. La suggestion que nous présentons est celle d'une base commune à tous les D.E.S.S. puis un nombre limité (le mot limité sera défini par le Conseil pédagogique) de cours de spécialité. La voie que nous proposons est celle permettant d'économiser le nombre de cours offerts et d'avoir des classes dont la taille est semblable à celle que nous avons au B.A.A. et au M.B.A.

La partie sur le développement et la répartition du corps professoral se comprend à la lumière des tableaux 3, 4 et 5 et elle se termine par trois priorités :

- la nécessité de continuer nos efforts de recrutement (nous devons viser 15 à 25 recrutements par année) et de rétention, c'est-à-dire faire tout notre possible pour retenir nos meilleurs professeurs;

- l'importance de doter HEC Montréal de ressources complémentaires telles que les chargés de formation qui se concentrent sur un seul programme, dont les programmes de certificat;

- un principe d'affectation des professeurs de carrière.

En ce qui concerne cette dernière priorité, nous vous proposons de discuter et de nous entendre sur le principe suivant : la tâche d'enseignement des professeurs de carrière sera composée en priorité des cours offerts dans les programmes de B.A.A., de M.B.A., de M.Sc., les programmes d'études supérieures en fiscalité et comptabilité publique et Ph.D. Il s'agit d'une question difficile, délicate, mais nous devons l'aborder avec ouverture et franchise. Je m'inquiète lorsque je note des taux faibles de présence des professeurs de carrière au B.A.A. et au M.B.A., par exemple. Ce n'est pas normal, car ce sont en général les programmes les plus importants dans plusieurs écoles ou facultés de gestion. La discussion de ce principe nous amènera aussi à discuter de la pertinence d'inclure des cours dispensés à l'étranger dans la tâche normale d'enseignement : nous sommes portés à penser que ces enseignements devraient être hors charge quitte à ce que la rémunération soit suffisamment intéressante pour attirer des ressources; l'inverse cause beaucoup de problèmes, car nos vedettes pourraient se retrouver à effectuer la totalité de leur charge d'enseignement à l'extérieur. Cette question sera soumise au Conseil pédagogique avant la fin de la présente année universitaire, je souhaite que l'Assemblée s'exprime à ce sujet dans les plus brefs délais.

Pour la partie sur la recherche, je vous réfère d'abord aux tableaux 6 et 7. Cette partie se termine par les priorités suivantes : encourager l'activité de publication et la publication dans les meilleures revues, consolider les équipes de recherche, poursuivre le développement des chaires et des *professorships* afin de doter HEC Montréal d'une infrastructure de recherche de calibre international. En ce qui concerne la politique visant à encourager la publication, je vous signale que nous avons choisi de créer un atelier stratégique à l'intention des professeurs adjoints recrutés depuis 2000 afin de les appuyer dans leurs efforts pour publier dans les meilleures revues. De plus, la direction de la recherche a déposé une révision du programme d'encouragement à la publication. Ce programme a deux objectifs bien clairs : d'une part, encourager les professeurs de carrière à publier les résultats de leurs

travaux et, d'autre part, encourager la publication dans les meilleures revues. Je crois que nous pourrons terminer la discussion à propos de cette question avant la fin de cette année universitaire.

La partie sur l'internationalisation des activités de HEC Montréal se termine par trois priorités :

- augmenter la participation des jeunes professeurs aux activités et aux projets du CETAI;
- créer une ou des chaire(s) qui viendra(ont) soutenir la recherche en matière d'activités internationales (ces chaires ont été créées, il s'agit de la Chaire en économie internationale et gouvernance et la Chaire de management stratégique international Walter-J. Somers);
- développer un ou des projets mobilisateurs susceptibles d'enrichir notre positionnement international.

Ce dernier rôle a été joué dans le passé par des projets comme le projet Algérie, le projet Cameroun, le projet pétrole. Les possibilités qui s'ouvrent à nous se situent soit dans la continuité de ces anciens projets mobilisateurs ou dans la nouvelle mouvance internationale, mouvance associée à la mondialisation et à son impact sur les sociétés.

Les questions associées aux ressources sont abordées dans la sixième partie. On y discute de technologies, de personnel de soutien, de ressources physiques et de ressources financières. J'attire votre attention sur le tableau 8 qui présente l'ensemble de notre situation. Cette section se termine par les priorités suivantes :

- la révision de la formule de financement;
- la nécessité d'augmenter les revenus de nos activités entrepreneuriales;
- l'augmentation du nombre de postes de soutien et la création de postes à l'intention du personnel plus spécialisé;
- le développement d'un plan global pour nos espaces à l'horizon 2013;
- la maximisation des utilisations pédagogiques des NTIC.

Un mot enfin sur la question de la formule de financement. La CREPUQ a terminé la première étape des études relatives au financement et les discussions pour les nouvelles études sont commencées. HEC Montréal a indiqué son désaccord avec les recommandations de l'étude sur les coûts historiques observés. Si ces recommandations étaient appliquées, nous serions forcés de reprendre la discussion engagée en 1984. Si c'est nécessaire, nous reprendrons le combat là où le directeur de 1984 l'avait entrepris en espérant le terminer sur une aussi bonne note qu'à cette époque.

La dernière partie aborde la question de la réputation et l'image de marque, elle se termine par les priorités suivantes :

- améliorer notre position dans les classements;
- convaincre les entreprises internationales de recruter nos diplômés et les associer encore plus activement à la réalisation de nos projets.

Conclusion

Pour mener à bien ce plan d'action, nous avons besoin de trois éléments :

- le soutien de la communauté;
- la réputation internationale;
- les ressources.

En ce qui concerne le soutien de la communauté, nous avons besoin de l'appui des membres du personnel de l'École soit les professeurs, les cadres et le personnel de soutien, car la mise en œuvre de cette orientation sera le résultat d'un travail d'équipe; tous les maillons de l'équipe sont essentiels.

Nous avons aussi besoin du soutien des diplômés et de leurs réseaux. Nous devons aller chercher ce soutien, et ce, surtout auprès des diplômés que l'on peut appeler les leaders d'opinion tant dans le milieu des diplômés que dans le milieu des affaires. Je crois que le premier geste susceptible de maintenir et d'enrichir notre image de marque c'est obtenir le soutien de chaque diplômé, c'est de transformer chaque diplômé en ambassadeur de HEC Montréal. Il s'agit d'un défi titanesque, mais je suis convaincu que le réseau se fera un plaisir de nous aider dans ces efforts : j'ai été très impressionné par le dynamisme du petit groupe de diplômés de New York; si nous avions 25 groupes comme celui-là, notre image de marque s'en trouverait fortement améliorée.

Nous avons aussi besoin du soutien des entreprises, en particulier des entreprises canadiennes et québécoises qui font des affaires à l'étranger, et des entreprises étrangères qui font des affaires ici. Nous devrons inventer des façons de réunir ces entreprises et inventer des moyens d'obtenir leur appui.

C'est en réalisant ce plan d'action que nous allons développer notre réputation internationale. Cependant, nous devrons poser des gestes dont le seul but sera de construire et d'entretenir notre réputation internationale. Cela prendra quelques années, mais il est clair que le fait de continuer à bâtir notre réputation internationale nous aidera à réaliser notre plan d'action. Dans cette démarche relative à notre réputation internationale, nous avons deux idées maîtresses : dans certains pays, notre objectif est de nous faire connaître et

apprécier (c'est-à-dire, *awareness* and *recognition*); dans d'autres, nous devons maintenir et confirmer la réputation que nous avons déjà.

Au niveau des ressources, la première étape, et peut-être la plus difficile, consiste à faire disparaître l'ombre associée aux résultats des études sur les revenus historiques c'est-à-dire trouver comment contourner le fait que la formule de financement considère la gestion comme une discipline dont les coûts sont bas et doivent le demeurer parce qu'ils ont été historiquement bas. Par sa formule de financement des universités, le gouvernement du Québec indique que les disciplines de la gestion (sauf l'administration publique) doivent essayer de se développer en se contentant des revenus par étudiant les plus bas. Il est difficile d'imaginer comment le Québec pourra avoir les gestionnaires dont son économie a besoin en réduisant les revenus des établissements comme HEC Montréal, dont la vocation est de former des gestionnaires de haut niveau dont l'économie a justement besoin, et ce, à une époque où la concurrence vient de partout et surtout de nos voisins du sud, qui font le choix d'investir dans la formation des gestionnaires de haut niveau, choix qui conduira à creuser encore davantage l'écart de productivité entre les deux pays.

La deuxième étape est de générer encore plus de revenus par le biais de nos projets entrepreneuriaux et développer davantage les activités de levées de fonds. HEC Montréal doit disposer d'un montant significatif de revenus ce qui lui permettra d'exceller dans la réalisation de son plan d'action.

En terminant, je vous remercie de votre collaboration et de votre engagement envers HEC Montréal. Je souhaite que le document de mise en oeuvre de l'orientation stratégique permette un dialogue fructueux entre nous tous. Je tiens à vous dire que ce document sera partagé avec les cadres et tous les membres du personnel.

Je vous remercie.

Cabinet
du directeur

HEC MONTRÉAL

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1864-2004110

Le 28 novembre 2003

Monsieur Louis Gendreau
Sous-ministre adjoint à
l'enseignement supérieur
Ministère de l'Éducation
Gouvernement du Québec
1035, rue de la Chevrotière, 15e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Monsieur Gendreau,

En référence à votre lettre datée du 18 juillet dernier, veuillez trouver ci-joint le rapport financier annuel. Ce rapport complète la série de documents demandés à HEC Montréal en accord avec la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Je vous prie d'agréer, monsieur Gendreau, l'expression de nos sentiments distingués.

Le directeur,

Jean-Marie Toulouse

Jean-Marie Toulouse

JMT/éb

pièce jointe

3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
Téléphone (514) 340-6301 Télécopie (514) 340-6314 www.hec.ca

HEC MONTRÉAL

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1864-8004110Z

Rapport financier annuel 2002-2003

HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Date: 2003-11-26

Heure : 14:53

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **École des Hautes Études Commerciales**
NUMÉRO : **976001**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2002-2003

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE: Le 28 novembre 2003

ADMINISTRATEURS: Hélène Desmarais
Jean-Marie Toulouse

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés
Société en nom collectif

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration de
La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal

Nous avons vérifié les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel de La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2003, lequel a été présenté selon la forme prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec. La responsabilité de ce rapport financier annuel incombe à la direction de l'université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ce rapport financier annuel en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux exigences énoncées par le ministère de l'Éducation du Québec dans le Mandat de vérification externe des universités québécoises et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que le rapport financier annuel est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans le rapport financier annuel. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble du rapport financier annuel.

À notre avis, à tous égards importants :

- les pratiques comptables de l'établissement sont conformes aux normes et définitions contenues dans le document intitulé Cahier des définitions des termes et directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003 du ministère de l'Éducation du Québec;

- les données transmises par disquette au ministère de l'Éducation du Québec sont conformes aux données apparaissant au rapport financier annuel;

Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1900
Montréal (Québec) H3B 4L8
Téléphone : (514) 878-2691
Télécopieur : (514) 878-2127
Internet : www.rcgt.com

Membre de Grant Thornton International

- les états financiers ainsi que les annexes contenus dans le rapport financier annuel donnent une image fidèle de la situation financière de La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal au 31 mai 2003, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les pratiques comptables décrites à la note 2.

Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés

Montréal
Le 21 novembre 2003

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

1 - STATUTS

L'École, constituée en vertu de la Loi sur La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, évolue dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'École est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le Cahier des définitions des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2002-2003 du ministère de l'Éducation.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'École doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'École pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Juste valeur des instruments financiers

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison des courtes échéances.

Placements

La juste valeur des actions de sociétés ouvertes, des fonds d'actions, des fonds de placement, des obligations et des fonds d'obligations correspond à la valeur du marché établie selon le dernier cours acheteur.

La juste valeur du contrat d'assurance-vie est égale à la valeur de rachat.

La juste valeur des bons du Trésor se rapproche de leur valeur comptable en raison des courtes échéances.

La juste valeur de la participation dans H.E.C. Montréal - Tunis, S.A.R.L. et dans Intercetco Management Inc. n'est pas facilement déterminable, car les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dette à long terme

La juste valeur des obligations correspond à la valeur du marché selon le dernier cours acheteur.

La juste valeur des emprunts à terme a été déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont l'École pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Comptabilité par fonds affectés

L'École applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Toutes les ressources sont présentées dans les fonds ayant des objectifs précis afin d'observer les limites et restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles. Les fonds utilisés dans les présents états financiers sont les suivants :

- Le fonds de fonctionnement regroupe les apports non affectés et les autres produits, notamment ceux provenant de la vente de biens et de services, visant l'atteinte des objectifs de l'École. Les fonds que l'École affecte à la recherche (affectations d'origine interne) sont comptabilisés dans ce fonds.
- Le fonds avec restrictions regroupe les apports et les produits qui font l'objet d'une affectation d'origine externe, autres que les dotations, les campagnes de souscription et les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations. On y trouve principalement les subventions et les contrats de recherche.
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des apports et des produits qui font l'objet d'une affectation d'origine externe ou interne et qui sont destinés à l'acquisition d'immobilisations ou à leur financement. Les charges du service de la dette à long terme sont inscrites dans ce fonds.
- Le fonds de dotation est un fonds affecté dans lequel sont cumulés les apports et les produits reçus à titre de dotation. Les dotations et les produits financiers grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle ceux-ci sont obligatoirement ajoutés au capital sont présentés dans le fonds de dotation. Les produits financiers grevés d'une affectation d'origine externe et ne devant pas être ajoutés au capital du fonds sont transférés dans le fonds affecté pertinent, soit le fonds avec restrictions ou le fonds des immobilisations, au moment de leur utilisation. Les produits financiers ne faisant pas l'objet d'une affectation d'origine externe sont affectés par le conseil d'administration et sont accumulés dans le fonds de dotation jusqu'au moment de leur utilisation.
- Le fonds de souscription rend compte des opérations relatives aux campagnes de souscription de l'École. Le produit des campagnes ainsi que les produits financiers affectés par le conseil sont versés à la Fondation Mercure, un organisme contrôlé par l'École, et accumulés jusqu'au moment de leur utilisation.

Constatation des produits

- La subvention de fonctionnement de l'exercice est comptabilisée en fonction du montant octroyé par le ministère de l'Éducation du Québec.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.
- Les droits de scolarité sont considérés comme des produits de l'exercice financier auquel la session de cours appartient.
- Les dons et commandites relatifs aux campagnes de souscription de l'École sont comptabilisés lorsque encaissés des donateurs ou commanditaires.

Escomptes, primes et frais d'émission d'obligations

Les escomptes ou les primes ainsi que les frais d'émission d'obligations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante des obligations.

Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour les vacances courues à payer.

Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût après amortissement des escomptes ou des primes.

Les états financiers de l'École ne sont pas consolidés avec ceux des organismes sans but lucratif contrôlés. Les intérêts économiques dans ceux-ci sont divulgués par voie de note afférente aux états financiers.

Les participations dans les sociétés à but lucratif contrôlées sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations acquises par le fonds de fonctionnement sont comptabilisées aux charges du fonds de fonctionnement et au coût de l'actif du fonds d'immobilisations.

Les immobilisations des entreprises auxiliaires sont capitalisées au fonds des immobilisations et les versements sur la dette à long terme y afférente ou la contribution au financement pour les acquisitions au comptant sont comptabilisés comme charge du fonds de fonctionnement.

Fonds des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût à l'exception des volumes, périodiques et publications de la bibliothèque, qui sont comptabilisés à la valeur du marché au 31 mai 1978, et au coût pour les acquisitions subséquentes. Les immobilisations acquises par don ou par legs sont comptabilisées à la juste valeur marchande à la date d'acquisition.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

2 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Les immobilisations sont amorties selon les méthodes, les périodes et le taux annuel suivants :

	Méthodes	Taux et périodes
Bâtiments	Dégressif	2 %
Terrains, aménagements et aires de stationnement	Linéaire	20 ans
Documents de bibliothèque	Linéaire	40 ans
Équipement	Linéaire	8 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Matériel roulant	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Œuvres d'art et collections

Les œuvres d'art et collections sont inscrites au fonds des immobilisations au coût ou à la juste valeur marchande à la date de leur acquisition, par don ou par legs, si celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et ne sont pas amorties.

Régimes de retraite et d'avantages sociaux

Le régime de retraite des employés de l'École et le programme surcomplémentaire de retraite prévoit le versement de prestations tenant compte du nombre d'années de service et du salaire moyen des cinq meilleures années. Les coûts découlant de ces régimes de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats du fonds de fonctionnement au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont versées au régime de retraite. Les gains ou pertes actuariels ne sont pas comptabilisés. Le régime d'avantages sociaux des employés de l'École prévoit, entre autres, le maintien des polices d'assurances collectives sur une certaine période après la retraite. Les coûts de ces avantages postretraites sont comptabilisés aux livres au moment où ils sont payés.

3 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2003	2002
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Billet		348 173
Acceptation bancaire, 3,3 %, échéant en juin 2003	**399 820**	
Papier commercial, 3,3 à 3,4 %, échéant en juin 2003	**7 142 567**	
	7 542 387	348 173
Fonds de souscription		
Billet		149 900
Papier commercial, 3,4 %, échéant en juin 2003	**2 136 913**	1 097 899
	2 136 913	1 247 799

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

4 - DÉBITEURS

	2003	2002
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Droits de scolarité et autres frais	**1 607 241**	1 052 181
Taxes de vente	**337 208**	357 403
Organismes sans but lucratif contrôlés	**9 636**	191 294
Organismes auxiliaires	**365 514**	333 065
Ministère de l'Éducation du Québec	**8 154 616**	4 677 660
Autres	**84 451**	180 946
	10 558 666	6 792 549
Fonds avec restrictions		
Subventions et contrats de recherche	**1 963 033**	1 333 629
Contrats de formation - société contrôlée	**196 248**	102 451
Autres	**9 521**	8 766
	2 168 802	1 444 846
Fonds de souscription		
Campagne tripartite « Un monde de projets »	**81 222**	44 166
Intérêts	**236**	
Autres	**(365)**	390
	81 093	44 556
Fonds de dotation		
Prêts aux étudiants	**317 593**	259 922
Intérêts et dividendes	**54 753**	53 182
	372 346	313 104

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

5 - PLACEMENTS

	2003	2002
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Participation dans HEC Montréal -Tunis, S.A.R.L., à la valeur de consolidation[a]	**(15 253)**	(15 253)
Participation dans Intercetco Management Inc., à la valeur de consolidation	**60 409**	59 961
Fonds de placement (valeur du marché : 14 413 $; 17 419 $ en 2002)	**20 136**	19 790
Actions canadiennes (valeur du marché : 48 765 $; 51 293 $ en 2002)	**35 631**	35 631
Actions de sociétés d'assurance (valeur du marché : 2 831 $; 3 557 $ en 2002)		
	100 923	100 129
Fonds de souscription		
Valeur de rachat de contrats d'assurance-vie	**89 548**	59 835
Actions canadiennes (valeur du marché : 964 $)	**1 002**	
	90 550	59 835
Fonds de dotation		
Bons du Trésor, 2,9 % à 3,1 % (1,9 % à 2,5 % en 2002), échéant jusqu'en août 2003	**325 975**	420 592
Actions et fonds d'actions canadiennes (valeur du marché : 6 056 963 $; 3 185 594 $ en 2002)	**5 569 782**	2 791 836
Actions et fonds d'actions américaines (valeur du marché : 5 602 630 $; 4 006 017 $ en 2002)	**5 083 035**	3 316 421
Actions internationales		2 959 071
Obligations canadiennes, 5,3 % à 10,3 %, échéant jusqu'en juin 2029 (valeur du marché : 1 381 132 $; 1 209 904 $ en 2002)	**1 272 920**	1 157 192
Fonds d'obligations canadiennes (valeur du marché : 3 322 794 $; 3 798 540 $ en 2002)	**3 228 426**	3 804 164
Obligations américaines, 6,4 % à 9,8 %, échéant jusqu'en mars 2020 (valeur du marché : 481 752 $; 497 851 $ en 2002)	**451 589**	451 589
	15 931 727	14 900 865

[a] Cette entité est actuellement inactive.

Au cours de l'exercice, le fonds de dotation a réalisé une perte sur la cession de placements totalisant 1 141 450 $ (gain sur la cession de placements de 223 671 $ en 2002).

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

6 - IMMOBILISATIONS

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti	Coût non amorti
	$	$	$	$
Bâtiments	111 498 468	17 863 572	93 634 896	90 895 182
Terrains et aménagements	12 903 476	789 266	12 114 210	12 240 588
Aires de stationnement	6 212 023	1 985 481	4 226 542	4 482 208
Documents de bibliothèque	15 127 607	4 779 003	10 348 604	10 095 022
Équipement	4 301 610	2 879 824	1 421 786	1 363 933
Équipement informatique	9 304 245	4 731 588	4 572 657	3 757 626
Logiciels	13 296 876	6 617 103	6 679 773	5 362 953
Matériel roulant	74 482	22 294	52 188	29 590
Mobilier	1 868 679	627 665	1 241 014	292 344
Projets en cours				3 139 393
Droit d'utilisation d'un réseau à fibres optiques	894 737		894 737	790 893
Œuvres d'art et collections	399 428		399 428	399 428
	175 881 631	40 295 796	135 585 835	132 849 160

7 - DÉCOUVERT BANCAIRE

Les marges de crédit, d'un montant autorisé de 1 000 000 $ pour le fonds de fonctionnement et de 7 500 000 $ pour le fonds des immobilisations, portent intérêt au taux de base et sont renouvelables annuellement.

8 - CRÉDITEURS

	2003	2002
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Comptes fournisseurs et frais courus	6 880 871	6 444 621
Salaires, charges sociales et retenues à la source	2 897 727	2 365 580
	9 778 598	8 810 201
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et frais courus	1 395 515	1 833 071
Portion à court terme de la dette à long terme	18 232 100	11 349 286
	19 627 615	13 182 357

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

8 - CRÉDITEURS (suite)

	2003	2002
	$	$
Fonds de souscription		
Avances des universités - campagne tripartite « Un monde de projets »	39 325	581 235
Frais courus - campagne tripartite	25 224	
	64 549	581 235

9 - DETTE À LONG TERME

	Court terme	2003	2002
	$	$	$
Fonds des immobilisations			
Obligations			
Série 1, 10 %, échéant le 16 mars 2008		3 975 000	3 975 000
Série 3			10 000 000
Série 1A, 7,4 %, échéant le 22 décembre 2003	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Série 1B, 8,85 %, échéant le 22 septembre 2005		8 900 000	8 900 000
Série 2B, 7,9 %, échéant le 22 mai 2006		5 750 000	5 750 000
Série 3B, 7,4 % et 7,5 %, échéant le 20 septembre 2006		9 786 000	14 811 000
Série 4B, 5,5 % et 6,15 %, échéant les 4 septembre 2003 et 2007	4 739 000	10 000 000	10 000 000
Série 6B, 3,75 % à 5,8 %, échéant entre le 8 février 2005 et le 8 février 2012		20 000 000	20 000 000
Fonds d'amortissement	(3 540 000)	(13 547 000)	(15 458 000)
	7 199 000	50 864 000	63 978 000
Emprunt à terme, 7,53 %, échéant le 31 janvier 2009	575 324	13 180 244	13 715 496
Emprunt à terme, 7,53 %, échéant le 6 février 2009	575 296	13 207 291	13 740 979
Emprunt à terme, 6,22 %, échéant le 1er décembre 2003	9 074 240	9 074 240	9 537 120
Emprunt à terme, 5,71 %, échéant le 25 octobre 2012	808 240	15 000 000	
		101 325 775	100 971 595
Versements exigibles à court terme (présentés dans les créditeurs)	18 232 100	18 232 100	11 349 286
		83 093 675	89 622 309

Les versements sur les obligations non inclus dans les sommes accumulées dans le fonds d'amortissement et qui sont subventionnées par le gouvernement du Québec s'élèvent à 7 199 000 $ en 2004, 3 454 000 $ en 2005, 7 640 000 $ en 2006, 11 251 000 $ en 2007 et 4 476 000 $ en 2008.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

9 - DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements à effectuer au fonds d'amortissement pour les cinq prochains exercices sont subventionnés par le gouvernement du Québec et s'élèvent à 2 694 000 $ en 2004, 2 264 000 $ en 2005, 2 082 000 $ en 2006, 1 496 000 $ en 2007 et 1 105 000 $ en 2008.

Les remboursements sur les prêts à terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 11 033 100 $ en 2004, 2 048 561 $ en 2005, 2 145 255 $ en 2006, 2 249 486 $ en 2007 et 2 361 840 $ en 2008.

Au 31 mai 2003, la juste valeur de la dette à long terme est de 109 110 786 $.

10 - SOLDES DE FONDS - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

	2003	2002
	$	$
Fonds de fonctionnement		
Réserve pour infrastructure réseau	**3 747 000**	
Réserve pour entretien majeur	**1 000 000**	
Réserve pour absorber les franchises en cas de sinistres	**83 036**	93 037
Fonds affectés à la recherche	**360 262**	355 323
	5 190 298	448 360
Fonds de dotation		
Capital		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	**2 000 000**	2 000 000
Fonds pédagogique	**1 200 000**	1 200 000
Fonds de dépannage	**777 154**	761 283
CETAI	**500 000**	500 000
Autres	**239 743**	239 743
	4 716 897	4 701 026
Produits nets non transférés		
Fonds de chaires en recherche et développement en gestion internationale	**(10 001)**	180 044
Fonds pédagogique	**193 225**	326 276
Fonds de dépannage	**259 128**	393 640
CETAI	**205 480**	272 854
Autres	**142 949**	279 479
	790 781	1 452 293
	5 507 678	6 153 319

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

11 - SOLDES DE FONDS - AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

	2003	2002
	$	$
Fonds avec restrictions	**8 184 947**	5 800 649
Fonds de dotation		
Capital	**11 518 353**	7 507 011
Produits nets non transférés	**1 188 261**	1 663 154
	12 706 614	9 170 165

12 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES

L'École contrôle la Fondation Mercure, la Fondation universitaire de l'École des HEC et la Revue Internationale de Gestion (la Revue). La Fondation Mercure et la Revue sont constituées en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). La Fondation universitaire de l'École des HEC est constituée en vertu de la Loi sur les fondations universitaires. Ils sont des organismes de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation Mercure a pour objet de promouvoir et de financer la recherche faite dans les différents domaines d'activité de l'École. La Fondation universitaire de l'École des HEC a pour mission de promouvoir et de soutenir financièrement les activités d'enseignement et de recherche de l'École. La Revue publie trimestriellement la revue « Gestion, Revue internationale de Gestion », et les recueils de la collection « Racines du Savoir ». L'École nomme les membres du conseil d'administration de ces trois organismes.

Les états financiers de la Fondation Mercure, de la Fondation universitaire des HEC et de la Revue sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés de ces entités aux 31 décembre 2002 et 2001 pour la Fondation Mercure, au 31 mai 2003 pour la Fondation universitaire des HEC et aux 30 avril 2003 et 2002 pour la Revue des exercices terminés à ces dates sont les suivants :

FONDATION MERCURE (différence significative dans les conventions comptables : utilisation de la méthode du report pour la comptabilisation des apports)

	2002-12-31	2001-12-31
	$	$
Situation financière		
Total des actifs	16 674 918	21 099 598
Total des passifs	618 840	1 072 193
Apports reportés	6 449 447	7 480 154
Actif net	9 606 631	12 547 251
	16 674 918	21 099 598

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

12 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

	2002-12-31	2001-12-31
	$	$
Résultats des activités		
Total des produits	(2 197 839)	489 270
Total des charges	(148 126)	(100 991)
Résultats excédentaires (déficitaires) avant contributions à l'École	(2 345 965)	388 279
Contributions à l'École	(594 655)	(1 020 071)
Résultats déficitaires	(2 940 620)	(631 792)
Affectations dont sont grevées les ressources		
Fonds affectés à la gestion des chaires	2 591 917	3 143 180
Produits financiers affectés aux mêmes fins que le capital grevé d'affectations d'origine externe	160 040	896 814
Fonds affectés au soutien de la recherche et au développement pédagogique de l'École	6 449 505	8 015 915
Apports non affectés	405 169	491 342
	9 606 631	12 547 251

FONDATION UNIVERSITAIRE DE L'ÉCOLE DES HEC

La Fondation a engendré un surplus de 132 948 $ pour l'exercice 2002-2003. Ce surplus est le résultat de l'excédent des revenus sur les dépenses concernant les activités de stationnement.

	2003-05-31
	$
Résultats des activités et situation financière	
Total des produits	1 151 192
Total des charges	1 018 244
Résultats excédentaires avant contributions à l'École	132 948
Contributions à l'École	(132 948)
Actif net	–

Au cours de l'exercice, l'École a réalisé auprès de la Fondation des revenus de gestion et de location reliés à l'exploitation du stationnement de l'École totalisant 970 849 $. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

12 - ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SOCIÉTÉS APPARENTÉES (suite)

GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION (différence significative dans les conventions comptables : utilisation de la méthode du report pour la comptabilisation des apports)

	2003-04-30	2002-04-30
	$	$
Situation financière		
Total des actifs	283 102	318 025
Total des passifs	163 565	174 043
Actif net	119 537	143 982
	283 102	318 025
Résultats des activités		
Total des produits	190 352	243 420
Total des charges	(224 797)	(263 376)
Contribution de la Fondation Mercure	10 000	10 000
Résultats déficitaires	(24 445)	(9 956)

L'École détient une participation de 33 1/3 % dans l'entreprise à but lucratif Intercetco Management Inc., une société engagée dans la formation, les études et les conseils en développement économique, ainsi qu'une participation de 99,9 % dans la société à responsabilité limitée HEC Montréal - Tunis, S.A.R.L., une société constituée en Tunisie qui a pour objet la gestion pour le compte des sociétés actives dans le secteur de l'enseignement. Dans ses états financiers, l'École comptabilise ses participations à la valeur de consolidation.

Intercetco Management Inc.

Au cours de l'exercice, l'École a conclu des contrats de formation totalisant 575 697 $ (331 835 $ en 2002) inclus dans le fonds avec restrictions. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

13 - ENGAGEMENTS

Location d'un local

L'École s'est engagée, en vertu d'un contrat de location échéant en février 2005, à verser une somme de 89 500 $ pour un local. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'élèvent à 51 000 $ en 2004 et à 38 500 $ en 2005.

Ce bail comporte des options de renouvellement pour deux périodes additionnelles de trois ans avec un préavis de six mois.

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

13 - ENGAGEMENTS (suite)

Vacances courues

Aucune provision n'est inscrite aux livres pour la valeur des vacances auxquelles les employés de l'École ont droit à la fin de l'exercice. La valeur de ces vacances au 31 mai 2003 s'élève à environ 3 182 822 $ (2 996 270 $ en 2002).

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

13 - ENGAGEMENTS (suite)

Campagnes de financement

Les engagements de souscriptions à recevoir dans le cadre des campagnes de financement sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits au bilan.

Le solde des engagements s'établit comme suit au 31 mai 2003 :

	2004	2005	2006	2007	2008 à 2014	Total
	$	$	$	$	$	$
Campagne tripartite « Un monde de projets »	1 868 802	2 157 416	1 972 032	1 762 856	2 963 930	10 725 036
Campagnes annuelles HEC	204 255	87 000	86 000	30 000	5 000	412 255
Campagne - Carrefour Virtuose	89 643	89 643	82 500	82 500		344 286
Chaire internationale CMA	100 000	100 000	100 000	100 000	250 000	650 000
Campagne - Bourses	408 000	145 000	5 000	5 000	10 000	573 000
Chaire - Gestion des risques	2 000	2 000				4 000
	2 672 700	2 581 059	2 245 532	1 980 356	3 228 930	12 708 577

La Corporation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal
Notes complémentaires
au 31 mai 2003

14 - RÉGIME DE RETRAITE ET RÉGIME SURCOMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE - HEC

Régime de retraite - HEC

Selon la dernière extrapolation des données actuarielles effectuée par le Groupe-Conseil Aon Inc. datée du 31 mai 2003, la valeur actuarielle des prestations constituées projetées s'élève à 136 312 400 $ (118 750 000 $ en 2002) et la valeur actuarielle de l'actif au régime s'élève à 136 395 600 $ (125 979 000 $ en 2002). La caisse de retraite bénéficie donc d'un surplus accumulé de 83 200 $ au 31 mai 2003 (7 229 000 $ au 31 mai 2002).

La méthode d'évaluation utilisée est la répartition des prestations au prorata des années de service.

La dépense de l'exercice de 2 076 027 $ (1 910 441 $ en 2002) comprend les cotisations versées au titre du régime de retraite courant ainsi que celles reliées à l'amortissement de la charge additionnelle du programme de retraite et de préretraite sur la durée restante de la carrière active des employés visés.

Régime surcomplémentaire de retraite - HEC

La dépense de l'exercice pour le programme surcomplémentaire de retraite totalise 650 522 $ (532 063 $ en 2002). Cette somme correspond aux cotisations versées pour les services courants et passés.

15 - ÉVENTUALITÉ

À la suite d'un différend survenu entre HEC Montréal et l'Institut Supérieur des Affaires en Tunisie (ISAT) dans le cadre d'un contrat portant sur l'exploitation d'un centre de formation, un tribunal arbitral a été constitué à la demande de l'ISAT. L'ISAT réclame de HEC Montréal une compensation de 23 726 000 dinars tunisiens, soit environ 25 300 000 $ canadiens pour dommages à la suite d'une prétendue rupture de contrat.

L'avocat tunisien de HEC Montréal estime « que les prétentions de l'ISAT sont sans fondement et, conséquemment, la demande de règlement s'élevant à 23 726 000 dinars tunisiens est tout simplement farfelue ». HEC Montréal a une défense valable et vigoureuse à faire valoir. La direction est d'avis que, en tout temps, HEC Montréal a rempli ses obligations de façon raisonnable non seulement à l'égard de l'ISAT, mais aussi à l'égard des étudiants tunisiens. De plus, HEC Montréal a déposé une demande reconventionnelle réclamant des dommages et intérêts de même qu'un solde de compte de la part de l'ISAT.

Compte tenu de ce qui précède, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres.

LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES
2002-2003

TABLES DES MATIÈRES

ÉTATS FINANCIERS

PAGE

Notes aux états financiers et aux annexes.....i
BILANS.....1
Fonds de fonctionnement: ..... Colonne 1
Fonds avec restrictions: ..... Colonne 2
Fonds d'immobilisations: ..... Colonne 3
Fonds de Dotation: ..... Colonne 4
Autre Fonds: ..... Colonne 5

CONCILIATION DU SOLDE DE FONDS
Fonds de fonctionnement: ..... Lignes 1 à 11 2
Fonds avec restrictions: ..... Lignes 12 à 18 2
Fonds d'immobilisations: 3
Fonds de Dotation: ..... Colonne 1 à 5 4
Autre Fonds: ..... Colonne 6..... 4

FONDS DE FONCTIONNEMENT
Revenus.....5
Dépenses.....6

FONDS AVEC RESTRICTIONS
Revenus.....7
Dépenses.....8

ANNEXES

PAGE

CONCILIATION SUBVENTION MEQ-ES.....9
AJUSTEMENTS PAR L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC MEQ-ES.....10
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR (À PAYER) MEQ-ES.....11
REVENUS REPORTÉS FONDS DE FONCTIONNEMENT.....12
ANNEXE SUBVENTION À RECEVOIR GOUVERNEMENT DU QUÉBEC FI. 13
ANNEXE SUR LES SOLDES DE FONDS 14
ANNEXE SUR LES REDRESSEMENTS DE SOLDES DE FONDS.....15
ANNEXE SUR LES OPÉRATIONS INTERFONDS.....16
AVANTAGES SOCIAUX.....17
ANNEXE SUR LES AUTRES REVENUS ET AUTRES DÉPENSES.....18
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.....19
FONDS DE FONCTIONNEMENT - TERRAINS ET BÂTIMENTS.....20
ANNEXE SUR LES IMMOBILISATIONS.....21
SALAIRES MOYENS.....22

DATE: 2003-11-26 HEURE: 14:53

BILANS AU 31 MAI 2003

École des Hautes Études Commerciales

976001

	ACTIF	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de Dotation	Autres fonds	Total	Total au 31 mai 2002
		1	2	3	4	5	6	7
1	Encaisse (001)	(0)		620	18 709	6 957	26 286	23 899
2	Placements à court terme (005)	7 542 387				2 136 913	9 679 300	1 595 972
3	Intérêts courus à recevoir (010)	2 993		26	54 753	236	58 008	53 572
4	Fonds détenus chez le fiduciaire (090)						$	
5	Subventions à recevoir MEQ-ES (015) Page 11	8 758 700					8 758 700	4 564 515
6	Subvention à recevoir GQ (170) Page 13			1 496 323			1 496 323	8 025 931
7	Autres montants à recevoir (175,035)			8 983	317 593	80 857	407 433	305 345
8	Comptes à recevoir Droits de scolarité (020)	1 492 503					1 492 503	
9	Autres comptes à recevoir (030,025)	9 063 170	2 168 802				11 231 972	1 444 846
10	Avances à d'autres fonds (040,045,050,055,060) Page 16	2 625 659	6 217 320	(0)	2 098 084	0	10 941 063	7 826 195
11	Frais payés d'avance (070)	552 022					552 022	459 475
12	Stocks (075)	26 754					26 754	37 077
13	Placements à long terme (100)						$	14 480 273
14	Obligations et actions (125, 130)				15 931 727		15 931 727	420 592
15	Prêts hypothécaires et autres prêts (135 et 140)						$	
16	Biens immobiliers (145)						$	
17	Immobilisations (105, 120) Page 21			135 585 836			135 585 836	132 058 267
18	Contribution de l'UQSS aux constituantes (110)						$	
19	Frais reportés (080)						$	
20	Autres actifs (085) (085 115 FI) (150,155,160 et 165 pour AF)	100 923		453 957		90 550	645 430	1 456 912
21	**TOTAL DE L'ACTIF**	**30 165 111**	**8 386 122**	**137 545 745**	**18 420 866**	**2 315 513**	**196 833 357**	**172 752 871**
	PASSIF						$	
22	Découvert de banque (201)	1 557 302					1 557 302	44 210
23	Emprunts à court terme (205)						$	
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrat (305,310)						$	
25	Subventions à rembourser au MEQ-ES (210) Page 11						$	
26	Comptes à payer (215,220)	6 880 872		1 395 515	206 575	25 224	8 508 185	19 557 520
27	Avances d'autres fonds (225, 230,235,240,245) Page 16	8 315 404		1 375 834		1 249 825	10 941 063	7 826 195
28	Salaires, avantages sociaux et déductions à la source (255)	2 897 727	(0)				2 897 727	2 365 580
29	Revenus reportés (260) Page 12	2 863 001					2 863 001	
30	Dettes à long terme (315,320,325,330,335)			101 325 776			101 325 776	89 622 309
31	Autres passifs (265) (270,275,280 et 285 pour AF)	868 172	201 176			1 040 464	2 109 811	2 796 901
32	Solde de fonds d'affectation d'origine interne (290FF 303 FI) Page 2 et 14	5 190 298					5 190 298	448 360
33	Solde de fonds non affecté (295) Page 2	1 592 336					1 592 336	(458 207)
34	Solde de fonds (300) Page 14						$	
35	Solde de fonds d'affectation d'origine externe (302) Page 2		8 184 947				8 184 947	5 800 649
36	Solde de fonds Capital d'affectation interne (340) Page 14				4 716 897		4 716 897	4 701 025
37	Solde de fonds Capital d'affectation externe (345)				11 518 353		11 518 353	7 507 011
38	Solde de fonds produits non-attribués affectation interne (350) Page 14				790 781		790 781	1 452 294
39	Solde de fonds produits non-attribués affectation externe (355)				1 188 261		1 188 261	1 663 154
40	Solde de fonds investi en immobilisations (304)			33 448 620			33 448 620	29 425 870
41	Solde de fonds	6 782 634	8 184 947	33 448 620	18 214 291	$	66 630 492	50 540 156
42	**TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS**	**30 165 111**	**8 386 122**	**137 545 745**	**18 420 866**	**2 315 513**	**196 833 357**	**172 752 871**

FONDS DE FONCTIONNEMENT
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976001

		Solde non réparti	Enseignement Recherche/soutien	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	TOTAL
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année		(6 176 752)	1 856 005	(3 915 817)	8 226 718	(9 848)
2	Redressement des années précédentes Page 15						$$
3	Revenus de l'année Page 5	[illegible]	80 273 344	4 116 415	1 202 786	3 089 273	88 681 816
4	Dépenses de l'année Page 6	[illegible]	74 834 875	4 139 734	1 183 713	1 731 011	81 889 332
5	Résultats de l'année	[illegible]	5 438 469	(23 319)	19 073	1 358 262	6 792 484
6	Virements des autres soldes de fonds Page 16						$$
7	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16						$$
8	Solde à la fin de l'année	$	(738 284)	1 832 685	(3 896 745)	9 584 979	6 782 636
9	Répartition du solde de fonds						
10	Solde de fonds d'affectation d'origine interne		5 190 298				5 190 298
11	Solde de fonds non affecté		(5 928 582)	1 832 685	(3 896 745)	9 584 979	1 592 337

FONDS AVEC RESTRICTIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS D'AFFECTATION EXTERNE 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976001

		6
12	Solde au début de l'année	5 800 648
13	Plus : Fonds alloués Page 7	10 959 985
14	Moins : Fonds utilisés Page 8	8 575 686
15	Redressement années précédentes Page 15	$
16	Virements des autres soldes de fonds Page 16	$
17	Virements à d'autres soldes de fonds Page 16	$
18	Solde à la fin de l'année	8 184 947

DATE: 2003-11-26 Heure: 14:53

FONDS D'IMMOBILISATIONS
CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976001

		DÉBIT	CRÉDIT	SOLDE
		1	2	3
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE			29 425 870
2	AJOUT DE CONTRIBUTIONS EXTERNES			
3	Subventions du gouvernement du Québec (Total des subventions de l'année à la page 13)		12 834 435	
4	Contribution du siège social de l'UQ			
5	Dons et subventions non gouvernementaux		47 100	
6	Contribution d'une fondation			
7	Revenus d'intérêts et de placements (comprenant ceux provenant des fonds en fiducies)			
8	Gains sur vente d'immobilisations			
9	Autres contributions			
10	TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			12 881 535
11	AJOUT DE CONTRIBUTIONS INTERNES			
12	Redressements des années antérieures Page 15		$	
13	Immobilisations acquises à même les autres fonds Page 21		6 941 277	
14	Revenus du fonds de dotation Page 4		$	
15	Virements d'autres fonds Page 16		$	
16	Autres contributions internes		450 000	
17	TOTAL DES CONTRIBUTIONS EXTERNES			7 391 277
20	DÉDUIRE: DÉDUCTIONS INTERNES			
21	Redressement des années antérieures Page 15	$		
22	Virements à d'autres fonds Page 16	$		
23	TOTAL DES DÉDUCTIONS INTERNES			
24	DÉDUIRE LES DÉPENSES			
25	Intérêts sur la dette à long terme	7 968 891		
26	Intérêts à court terme et frais bancaires	108 652		
27	Intérêts sur les contrats de location acquisition			
28	Pertes sur ventes d'immobilisations	185 544		
29	Amortissements d'immobilisations	7 986 976		
30	Radiation d'immobilisations			
31	Autres dépenses (comprenant l'amortissement des frais d'escompte)			
32	TOTAL DES DÉPENSES			16 250 063
33	SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE			33 448 620

DATE: 2003-11-26 HEURE: 14:53

CONCILIATION SOLDE DE FONDS 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976001

		FONDS DE DOTATION					AUTRE FONDS
		Capital d'affectation interne	Capital d'affectation externe	Produits nets non transférés d'affectation interne	Produits nets non transférés d'affectation externe	TOTAL	
		1	2	3	4	5	6
1	Solde au début de l'année	4 701 026	7 507 011	1 452 293	1 663 154	15 323 484	
2	AJOUTER:						
3	Dons et dotations		4 011 342			4 011 342	
4	Redressement Page 15				100 000	100 000	$$
5	Virements des autres fonds Page 16					$$	$$
6	Revenus de placements			87 207	292 844	380 051	
7	Gains sur vente de placements			55 726	129 352	185 078	
8	Transferts des produits nets non transférés					$$	
9	Autres Ajouts	15 871		(15 871)		$$	
10	TOTAL DES AJOUTS	15 871	4 011 342	127 062	522 196	4 676 471	$
11	DÉDUCTIONS						
12	Virements aux autres fonds Page 16					$$	$$
13	Redressement Page 15			100 000		100 000	$$
14	Frais d'opération			67 648	64 659	132 307	
15	Perte sur vente de placements			592 598	733 930	1 326 528	
16	Transferts aux solde de fonds - capital					$$	
17	Contributions au Fonds de fonctionnement			5 328		5 328	
18	Contributions au Fonds avec restrictions			15 000	137 500	152 500	
19	Contributions au Fonds d'immobilisations					$$	
20	Autres déductions			8 000	61 000	69 000	
21	TOTAL DES DÉDUCTIONS	$	$	788 574	997 089	1 785 663	$
22	**SOLDE À LA FIN DE L'ANNÉE**	4 716 897	11 518 353	790 781	1 188 261	18 214 292	$

FONDS DE FONCTIONNEMENT
REVENUS 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Droits de scolarité (401)	13 199 881					3 841 780			17 041 661
2	Forfaitaires étudiants étrangers (402)				2 514 841					2 514 841
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)				66 820					66 820
4	Cotisations des étudiants (455)							0		0
5	Autres revenus provenant des étudiants (450 461)	1 821 359	0	0	0	0	74 156	690 665	15 060	2 601 240
6	Total des revenus provenant des étudiants	15 021 240	0	0	2 581 661	0	3 915 936	690 665	15 060	22 224 563
7	Subvention MEQ-ES (515) (conciliation Page 9)				61 384 309			454 900		61 839 209
8	Autres subventions provinciales (405, 410)	3 525	0	0	37 500	0	0	0	0	41 025
9	Subventions fédérales (415,420)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Autres Subventions ((425, 426, 430)	25 993	0	1 027	1 864	0	0	0	0	28 884
11	Total des subventions	29 518	0	1 027	61 423 673	0	0	454 900	0	61 909 118
12	Revenus d'intérêts (435, 440)	0	0	0	51 707	0	0	0	0	51 707
13	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	5 328	0	0	0	0	0	0	5 328
14	Revenus provenant dune fondation (446)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Recouvrement de coûts indirects (465)	7 077	100 944	0	537 301	0	0	0	0	645 322
16	Ventes externes ((460)	115 756	15 996	129 684	10 855	217 075	200 478	57 220	3 074 213	3 821 278
17	Autres revenus (466, 470) Page 18	24 500	0	0	0	0	0	0	0	24 500
18	Total des revenus autres	147 333	122 268	129 684	599 864	217 075	200 478	57 220	3 074 213	4 548 136
19	TOTAL DES REVENUS	15 198 091	122 268	130 711	64 605 198	217 075	4 116 415	1 202 786	3 089 273	88 681 816

FONDS DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES 2002-2003
École des Hautes Études Commerciales
976 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Page 20	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Masses salariales									
2	Direction	239 100	0	347 800	945 157	142 654	166 048	168 681	42 784	2 052 223
3	Gérance	310 013	171 055	316 666	167 846	0	0	0	0	965 580
4	Professeur-chercheur	18 127 402	594 012	73 266	2 800	73 274	408 383	0	0	19 279 137
5	Chargés de cours	6 193 172	0	0	0	0	398 133	0	0	6 591 305
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 881 373	60 600	0	64 332	0	15 490	0	114	2 021 910
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	965 212	128 009	0	0	0	5 529	0	2 924	1 121 675
8	Personnel professionnel non-enseignant	910 484	360 743	1 545 052	1 107 485	206 922	393 289	196 123	0	4 720 098
9	Personnel de soutien technique	981 930	133 882	1 842 466	409 518	146 541	45 254	179 134	36 882	3 775 606
10	Personnel de soutien de bureau	2 619 081	378 705	624 034	948 049	217 552	311 715	277 839	0	5 376 976
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	147 218	0	0	0	1 482 409	0	0	167 787	1 797 414
12	Avantages sociaux (700) (Détaillé Page 17)	6 231 572	269 800	931 356	778 379	488 708	222 749	161 629	49 098	9 133 289
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	38 626 558	2 096 807	5 680 640	4 423 567	2 758 058	1 966 589	983 404	299 588	56 835 211
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement (710)	82 528	57 607	26 989	105 865	591	4 996	5 220	0	283 799
17	Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	374 528	67 078	31 478	206 979	6 032	(17 841)	37 261	240	705 754
18	Bourses (735)	1 221 195	10 900	0	12 358	0	0	0	0	1 244 453
19	Dépenses de subventions et cotisations (740 871)	195 232	2 856 764	15 921	502 886	1 818	85 833	42 997	0	3 703 451
20	Fournitures et matériels (745)	386 477	37 402	447 644	134 148	339 694	220 783	29 364	500 099	2 095 612
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	187 583	0	0	187 583
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	926 020	58 718	1 523 114	1 600 666	1 835 527	1 438 702	59 961	427 804	7 870 512
23	Volumes et périodiques (750)	290 822	19 369	1 233 468	12 532	1 459	74 532	18 667	1 204	1 652 110
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	5 566	0	84 028	4 899	2 765 237	0	240	391 108	3 251 078
25	Locations de locaux (840, 845)	197 360	0	0	0	72 525	80	0	0	269 965
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	6 133	7 221	2 278 474	321	1 132 069	116 559	1 111	51 271	3 593 159
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	1 867	0	10	79 117	610	2 995	475	157	85 232
28	Transfert de coûts indirectes (865)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
29	Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	567	0	195 097	1 270	(2 604)	0	0	194 331
30	Total des dépenses autres	3 687 729	3 117 625	5 641 124	2 854 868	6 156 834	2 111 661	195 296	1 371 882	25 137 019
31	Virements interfonctions (877)	7 443	(19 879)	(12 000)	0	(50 000)	19 879	0	50 000	(4 557)
32	Ventes internes (878)	66 523	10 363	(236 194)	15 222	9 568	41 605	5 012	9 541	(78 341)
33	Total avant dépenses exceptionnelles	42 388 253	5 204 916	11 073 569	7 293 657	8 874 480	4 139 734	1 183 713	1 731 011	81 889 332
34	Dépenses exceptionnelles (880) Page 19	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	42 388 253	5 204 916	11 073 569	7 293 657	8 874 480	4 139 734	1 183 713	1 731 011	81 889 332

FONDS AVEC RESTRICTIONS

REVENUS 2002-2003

École des Hautes Études Commerciales

976 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Subvention MEQ-ES (475) (Page 9)	0	171 700	0	56 100	0	0	337 900	0	565 700
2	Autres subventions provinciales (490, 495, 410)	0	863 951	0	0	0	1 800	0	0	865 751
3	Subventions fédérales (415,420)	0	1 850 632	0	0	0	425 618	0	0	2 276 249
4	Autres Subventions (425, 426, 430)	0	1 449 074	6 000	1 572	0	1 340 126	597 009	0	3 393 782
5	Total des subventions	0	4 335 357	6 000	57 672	0	1 767 544	934 909	0	7 101 482
6	Intérêts et dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
7	Revenus provenant du fonds de dotation (445) Page 3	0	152 500	0	0	0	0	0	0	152 500
8	Revenus provenant d'une fondation (446)	0	417 500	0	132 948	0	10 290	23 867	0	584 605
9	Ventes externes (460)	49 142	1 009 196	0	913 496	0	962 668	0	0	2 934 502
10	Ventes aux étudiants (461)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
11	Autres revenus (466, 470) Page 18	200 000	434 500	0	(655 125)	0	1 455	206 066	0	186 896
12	Total des revenus autres	249 142	2 013 696	0	391 319	0	974 413	229 933	0	3 858 503
13	TOTAL DES REVENUS	249 142	6 349 053	6 000	448 991	0	2 741 957	1 164 842	0	10 959 985

FONDS AVEC RESTRICTIONS

DÉPENSES 2002-2003

École des Hautes Études Commerciales

976 001

		Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Total
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	Masses salariales									
2	Direction	17 375	(12 434)	0	0	0	0	0	0	4 941
3	Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Professeur-chercheur	0	845 077	0	0	0	0	0	0	845 077
5	Chargés de cours	0	0	0	17 084	0	0	0	0	17 084
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	0	516 358	0	74 036	0	2 237	0	0	592 631
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	59 337	508 580	0	62 765	0	13 077	0	0	643 759
8	Personnel professionnel non-enseignant	308 852	315 204	0	167 156	0	26 800	0	0	818 012
9	Personnel de soutien technique	0	123 985	0	0	0	0	0	0	123 985
10	Personnel de soutien de bureau	238	301 099	0	326 435	0	0	0	0	627 772
11	Personnel de métier et personnel ouvrier	0	0	0	138	0	0	0	0	138
12	Avantages sociaux (700) (Détaillé Page 17)	34 194	379 563	0	71 413	0	3 651	0	0	488 821
13	Total des masses salariales et des avantages sociaux	419 997	2 977 430	0	719 026	0	45 766	0	0	4 162 219
14	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	Postdoctoraux (706)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Formation et perfectionnement (710)	12 052	258 783	0	2 934	0	13 325	46	0	287 140
17	Frais de déplacement et de représentation (715 720 725 730)	401 420	270 658	0	59 084	0	84 762	0	0	815 924
18	Bourses (735)	491 918	474 431	0	2 096	0	6 800	566 813	0	1 542 058
19	Dépenses de subventions et cotisations (740, 871)	(197 600)	(637 138)	0	14 780	0	1 196	500	0	(818 262)
20	Fournitures et matériels (745)	16 077	112 354	0	21 043	0	15 154	0	0	164 629
21	Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	734 061	532 700	0	99 513	0	34 618	16 456	0	1 417 347
23	Volumes et périodiques (750)	19 245	99 561	9 555	1 420	0	1 845	0	0	131 426
24	Dépenses reliées aux bâtiments (805,810,815,820 826, 827, 841 et 846)	0	0	0	424	0	0	0	0	424
25	Locations de locaux (840, 845)	0	0	0	5 247	0	2 901	0	0	8 148
26	Immobilisations - Achats et locations (825, 830, 835)	0	132 162	0	11 358	0	4 259	3 592	0	151 371
27	Dépenses d'intérêts (850, 855)	3 212	326	0	5 102	0	303	0	0	8 944
28	Transfert de coûts indirects (865)	500 000	122 405	0	7 077	0	15 840	0	0	645 322
29	Autres dépenses (860, 870) Page 18	0	253	0	7 500	0	(9 060)	0	0	(1 307)
30	Total des dépenses autres	1 980 387	1 366 495	9 555	237 577	0	171 743	587 407	0	4 353 163
31	Virements interfonctions (877)	0	4 557	0	0	0	0	0	0	4 557
32	Ventes internes (878)	9 101	33 920	0	7 398	0	5 327	0	0	55 746
33	Total avant dépenses exceptionnelles	2 409 485	4 382 403	9 555	964 001	0	222 836	587 407	0	8 575 686
34	Dépenses exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0
35	TOTAL DES DÉPENSES	2 409 485	4 382 403	9 555	964 001	0	222 836	587 407	0	8 575 686

HEC MONTRÉAL

ASSEMBLÉE NATIONALE
Nº 1864-20041102

Rapport de performance 2002

Programmes d'études selon paragraphe 4.6 de la loi 95
secteur disciplinaire : administration [1]

Grade universitaire [2]	Nombre de crédits	Régime d'étude	Taux de réussite [3]	Durée des études [4]		Encadrement en 2002-2003 [5]	
				Durée normale selon l'annuaire	Durée moyenne observée	Taille moyenne des cours-groupes	% des crédits d'enseignement dispensés par des professeurs réguliers
1er cycle							
Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A. classes de jour)	90	Temps complet	77,5 %	3 ans	3 ans	46,68	34,6
		Temps partiel	23,7 %	8 ans	3,4 ans		
Baccalauréat en administration des affaires (B.A.A. classes de soir)	90	Temps complet	65,5 %	3 ans	3,8 ans	36,68	18,3
		Temps partiel	11,7 %	8 ans	5,7 ans		
Certificats	30	Temps complet	68,4 %	1 an	1,4 an	44,02	7,6
		Temps partiel	33,4 %	4 ans	2,4 ans		
2e cycle							
D.S.A.	30	Temps partiel	35,0 %	4 ans	2,6 ans	Programme n'est plus offert	Programme n'est plus offert
Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.)	60	Temps complet	86,6 %	2 ans	2,2 ans	Programme n'est plus offert	Programme n'est plus offert
		Temps partiel	54,4 %	6 ans	3,6 ans		
Maîtrise en administration des affaires (intensif)	50	Temps complet	91,6 %	1 an	1,1 an	28,37	64,2
Maîtrise en administration des affaires (en action)	50	Temps partiel	74,1 %	3 ans	2,8 ans	30,52	40,4
Maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.)	45	Temps complet	64,3 %	2 ans	2,5 ans	14,89	90,9
				3 ans			

Grade universitaire [2]	Nombre de crédits	Régime d'étude	Taux de réussite [3]	Durée des études [4]		Encadrement en 2002-2003 [5]	
				Durée normale selon l'annuaire	Durée moyenne observée	Taille moyenne des cours-groupes	% des crédits d'enseignement dispensés par des professeurs réguliers
Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projets, d'ingénierie et d'aménagement	30	Temps complet	72,2 %	1 an	1,4 an	Programme n'est plus offert	Programme n'est plus offert
		Temps partiel	51,0 %	4 ans	2,6 ans		
Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'organismes culturels	30	Temps complet	69,6%	1 an	1,2 an	26,5	37,0
		Temps partiel	38,2%	4 ans	2,8 ans		
Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion d'entreprises du secteur de l'énergie	30	Temps complet	94,2 %	1 an	0,9 an		
Diplôme d'études supérieures spécialisées en fiscalité	30	Temps complet	53,8 %	1 an	1,2 an		
		Temps partiel	34,2 %	4 ans	3,1 ans		
Diplôme d'études supérieures en gestion	30	Temps complet	72,5 %	1 an	1,1 an		
		Temps partiel	35,4 %	4 ans	2,5 ans		
Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité professionnelle	30	Temps complet	78,3 %	1 an	1,2 an		
3e cycle							
Doctorat en administration (Ph.D.)	90	Temps complet	56,9 %	5 ans	6,1 ans	8,88	100,0

1. Il est rappelé que HEC Montréal offre tous ses programmes dans le secteur disciplinaire de l'administration.
2. Le tableau présente l'ensemble des grades et diplômes offerts par HEC Montréal, à l'exception de la Maîtrise en fiscalité, du DESS en commerce électronique, de la Maîtrise en commerce électronique et du DESS en juricomptabilité : ces programmes ont été créés récemment et/ou ne se prêtent pas à des analyses de performance. Ces programmes seront intégrés dans les rapports futurs.
3. Le taux de réussite est ici mesuré par un indice simple, soit celui du pourcentage des étudiants admis et inscrits à ce programme qui après un délai d'études raisonnable ont obtenu le diplôme ou le grade.
4. La durée des études est ici mesurée par la durée moyenne observée chez ceux qui ont obtenu le diplôme entre les trimestres d'Automne 1992 et Hiver 2001.
5. La loi 95 demeure floue quant à la définition des attentes du législateur vis-à-vis la performance en matière d'encadrement. Nous fournissons donc au tableau deux mesures classiques d'encadrement, soit la taille moyenne du groupe-cours pour chacun des programmes et le pourcentage des cours enseignés par des professeurs réguliers. Ces chiffres sont les plus récents disponibles, soit pour l'année 2002-2003. Ils ne s'appliquent donc pas aux cohortes pour lesquelles les statistiques sur le taux de succès et la durée des études ont été calculées. Veuillez noter qu'à compter du trimestre d'hiver 2001, les cours des diplômes d'études supérieures spécialisées ont été regroupés sous le même cheminement DES.

Rapport de performance
Méthode de calcul

Taux de réussite:

SQL Rapport_performance_taux_reussite_v4 au 7 octobre 2003

Ratio simple des diplômés par cohorte selon le 1er trimestre d'inscription
Le régime d'étude est déterminé selon le nombre total de trimestres auxquels l'étudiant doit être inscrit à temps complet. Si l'étudiant n'a pas atteint ce nombre maximum, il est considéré à temps complet s'il était à temps complet à chacun de ses trimestres d'inscription. Ce nombre maximum de trimestres est indiqué entre parenthèses.

BAA classes jour	- automne 1986 à automne 1996 (5)
BAA classes soir	- automne 1986 à automne 1994 (5)
Certificats	- automne 1986 à automne 1997 (2)
DSA	- automne 1986 à été 1997 (2)
MBA temps complet	- automne 1986 à hiver 1999 (4)
MBA temps partiel	- automne 1986 à hiver 1999
MBA Intensif	- automne 1996 à automne 2000
MBA en action	- automne 1996 à automne 1999
M.Sc.	- automne 1986 à automne 1997 (4)
DESSGPIA	- hiver 1988 à automne 1997 (2)
DESSGOC	- automne 1989 à automne 1999 (2)
DESSGESE	- hiver 1989 à automne 1999 (2)
DESSF	- automne 1993 à automne 1998 (2)
DESG temps complet	- automne 1995 à automne 1999 (2)
DESG temps partiel	- automne 1995 à automne 1999
DESSCP	- hiver 1997 à automne 2000
Ph.D.	- automne 1986 à automne 1993



La durée des études

SQL Rapport_performance_duree_etudes au 3 octobre 2003

Sélection des diplômés des trimestres compris entre Automne 1992 et Hiver 2001.
Détermination du nombre de trimestres d'inscription auxquels ont été associés des mois (Automne et hiver = 5 mois et été, 2 mois)

Encadrement

Fichier des charges 2002-2003 – extrait en septembre 2003